



BARRAGE-CENTRALE-ÉCLUSE  
DE SAINT-VALLIER

50 ans

AU SERVICE DE  
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

CNR



# Préface

**Un eldorado  
au cœur d'un  
environnement  
naturel  
d'exception**

Comme tous les aménagements CNR, celui de Gervans-Saint-Vallier a une histoire personnelle. Comme tous les aménagements CNR, il poursuit des objectifs qui lui sont propres; au nombre de trois essentiels: exploiter le potentiel énergétique offert par le débit et la dénivellation du Rhône à cet endroit-là, améliorer la navigabilité du fleuve entre Lyon et la mer et apporter des perspectives nouvelles à l'agriculture de la vallée.

L'aménagement de Saint-Vallier se développe avec discrétion, tranquillité et sérénité dans un environnement naturel particulièrement agréable, entre Drôme et Ardèche, au pied des vignobles de St Joseph et de Crozes-Hermitage dont les résultats en termes de production énergétique et de services rendus à la navigation s'avèrent excellents.

L'aménagement de Saint-Vallier est aussi au cœur du mix renouvelable voulu par CNR, avec la mise en route, à partir de 2014, de deux parcs photovoltaïques, d'un parc éolien et en octobre 2021 d'un troisième parc photovoltaïque. Dans une perspective de développement hydroélectrique et environnemental, CNR envisage la construction d'une petite centrale hydroélectrique et d'une passe à poissons à hauteur du barrage d'Arras. L'enjeu est double: augmenter la production hydroélectrique et restaurer la continuité piscicole. D'ici à dix ans, la PCH pourrait produire 34 800 MWh d'énergie supplémentaire, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle (hors chauffage) de 15 000 foyers.

**Christophe Dorée**  
Directeur territorial  
Rhône-Saône, CNR



**1968-1971 :  
la construction**

# Un aménagement généreux

**L'aménagement de Saint-Vallier a été conçu pour être fort en production d'électricité, indispensable à la navigation et respectueux du développement agricole**

À partir des années cinquante, CNR a consacré l'essentiel de son activité à l'aménagement du Bas-Rhône, de Lyon à la mer, car le développement de cette voie d'eau présentait un intérêt considérable, tant pour la navigation que pour la production d'énergie hydroélectrique.

Mis en eau en octobre 1971 et exploité à sa cote définitive à partir de juin 1972, l'aménagement de Saint-Vallier est la huitième des chutes réalisées par CNR sur le Bas-Rhône. Situé dans un étroit défilé allant de Tain l'Hermitage-Tournon au sud à la région de Peyraud et Saint-Rambert d'Albon au nord, il est entaillé dans la bordure Est du Massif central, le long de rives formées de collines abruptes, sachant que la volonté de préserver quelques hectares de vignobles a conduit ses bâtisseurs à limiter la longueur du canal à 4,5 kilomètres.

Tout au long de la retenue de l'aménagement, qui s'étend, elle, sur une grande longueur de 19,5 kilomètres en raison d'une pente du Rhône de seulement 0,40 mètre par kilomètre, le visiteur rencontre successivement, de l'amont vers l'aval, quatre ouvrages distincts, assez conformes à ceux précédemment construits par CNR.





« Je me suis énormément plu à Saint-Vallier ; nous avons beaucoup de liberté pour mener les différents projets et le travail était vraiment passionnant. Parmi les anecdotes mémorables, incontestablement la crue de 1993 ! Je me souviens que nous avons passé toute la nuit à l'usine. Le calculateur de débits faisait des erreurs de côté, avec des bonds soudains de 1 000 m<sup>3</sup>. Nous avons donc repris les manettes en direct jusqu'à ce que le problème soit réparé. Notre angoisse était de commettre des erreurs sur nos calculs de débits entrant et sortant... Car comme on dit dans notre jargon, le secret c'est de ne pas faire de vagues ! »

Gilles Chanudet, technicien puis surveillant sur le site de Saint-Vallier de 1990 à 2018

**Le barrage de retenue d'Arras :** implanté en dehors du lit mineur du fleuve dans une petite plaine de rive droite, il est le premier du Rhône entièrement fondé sur l'argile pliocène (une argile compacte, homogène et considérée comme pratiquement imperméable) et a été réalisé à l'abri d'une enceinte étanche en parois moulées, de 16 700 m<sup>2</sup> de surface. Il a été construit en une seule phase sans obstruction du lit mineur du fleuve.

**Le canal de dérivation :** creusé le long de la rive gauche du Rhône, il comprend le canal d'amenée à l'usine et le canal de fuite.

**L'ensemble usine-écluse :** lui aussi construit en dehors du lit mineur du Rhône.

L'usine est équipée de 4 groupes turboalternateurs à axe horizontal, d'une puissance de 30 MW par machine. La salle des machines est entièrement couverte et abrite les trois transformateurs principaux. A son aval, dans une cour intérieure à ciel ouvert, sont disposés les disjoncteurs et les départs de courant vers le réseau électrique.

L'écluse, d'une longueur de 195 mètres et de 12 mètres de large, comporte 12 rainures de bollards flottants. Toutes les manœuvres des portes, des vannes, tout le cycle d'éclusage, montant ou avalant, étaient historiquement commandées automatiquement depuis un poste central. Elles sont assurées par le Centre de gestion de la navigation de Châteauneuf-du-Rhône, près de Montélimar, depuis 2011. Prévue à l'origine pour être installée en rive gauche - comme la majorité de ses homologues CNR - l'écluse a finalement été construite en rive droite pour des raisons de faisabilité techniques. Elle est fondée sur les alluvions, mais une paroi moulée, légèrement encastrée dans l'argile, la ceinture pour éliminer le risque de sous-pression.



**Des ouvrages complémentaires :** en rive droite, toutes les eaux de drainage et de ruissellement, sur une longueur de 11 kilomètres, sont conduites par gravité jusqu'à l'aval du barrage. Il a fallu pour cela construire deux siphons passant sous les rivières de la Cance et de l'Ay et deux aqueducs, dont celui d'Ozon, immergé sous le Rhône et parfaitement étanche grâce à son béton armé, permettant aux eaux drainées de s'écouler. Des travaux de protection de la ville de Saint-Vallier ont également été nécessaires, notamment l'installation d'un collecteur de drainage des points bas, passant en siphon sous la Galaure et conduisant les eaux à une station de relevage.





### L'EXCELLENCE DU GÉNIE INDUSTRIEL FRANÇAIS

Comme pour tous les aménagements CNR, les travaux de l'aménagement de Saint-Vallier ont marqué les esprits et restent dans la mémoire des habitants. Au plus fort du chantier, plus de 1 200 hommes et femmes œuvraient sur le site. Ils ont mis en place près de 1,5 million de tonnes d'enrochements de toutes tailles, manipulé 425 000 m<sup>3</sup> de bétons et bétons armés, ainsi que 11 000 tonnes d'armatures. Les enduits bitumineux de protection des berges ont pour leurs parts recouvert plus de 10 hectares.

Durant près de 3 ans, le paysage s'est modifié, jusqu'à la mise en eau des ouvrages principaux et de la dérivation, effectuée au cours des mois d'août et septembre 1971, par arrêt des pompes, équilibrage du niveau des biefs et enlèvement des divers bouchons. Puis la coupure du fleuve, rendue possible par une digue en graviers installée légèrement à l'aval du barrage, s'est déroulée les 4 et 5 octobre 1971, à un moment où le débit du Rhône était de 350 m<sup>3</sup>/s. L'achèvement de cette opération délicate et particulièrement technique a généré la mise en service immédiate des ouvrages, en particulier de l'écluse, ouverte au passage des bateaux dès le 8 octobre 1971.



### / Le saviez-vous ? /

La Table du Roi, un drôle de nom pour ce simple éperon rocheux visible au centre du fleuve et au pied des cotteaux de l'Hermitage, 2 kilomètres en aval de l'aménagement de Saint-Vallier. S'il se nomme ainsi, c'est qu'il alimente (et enjolive) les chroniques historiques depuis plusieurs siècles.

En 1248, Louis IX (Saint Louis) descendait le Rhône en bateau lorsqu'il commanda une halte sur ce rocher plat comme une table. Il ordonna qu'on lui apporte les mets et les vins du pays et festoya. Tout naturellement, en souvenir de ce repas royal, le récif fut appelé la Table du Roy.

Quelque quatre siècles plus tard, en 1642, c'est une autre anecdote qui est contée dans les archives de la ville de Tain. En ce temps-là, un peu en amont de Tain, le principal chemin royal du Dauphiné offrait un passage difficile, connu sous le nom de défilé de Pierre Aiguille. Louis XIII, qui revenait du midi, chargea ses équipes de trouver une chaise à porteurs pour franchir le fameux passage, depuis lequel il goûta le vin offert par les consuls de la ville de Tain. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, date de l'élargissement définitif de la route, les rochers furent en partie détruits ; seule est restée cette « table ».

Une autre version est proposée par l'écrivain provençal Frédéric Mistral (1830-1914). Chaque année, à la Saint Nicolas, les marinières choisissaient parmi les meilleurs patrons un roi de la Marine. Celui-ci les conviait à « sa » table pour un banquet confraternel. Les bateaux se rangeaient autour du rocher et l'on mangeait ainsi, debout. Que ce rocher ait servi de « table-étape » apparaît donc certain... et qu'importe au final la part de la légende dans la vérité historique !

## LES TEMPS FORTS DE L'HISTOIRE DE L'AMÉNAGEMENT DE SAINT-VALLIER

Début des travaux préparatoires

Octobre 1968

Début des travaux définitifs

Avril 1969

Mise en eau

Octobre 1971

Mise en service du barrage, de l'usine et de l'écluse

Juin 1972

## LES CHIFFRES CLÉS DE LA CONSTRUCTION

Longueur de fleuve aménagée (retenue) :

19,5 km entre Saint-Rambert-d'Albon et Arras

Longueur du canal de dérivation :

3,4 km pour le canal d'amenée et 1,1 km pour le canal de fuite

Volume de bétons utilisés :

425 000 m<sup>3</sup>

Volume de terrassements :

19 M de m<sup>3</sup>

Tonnages d'armatures :

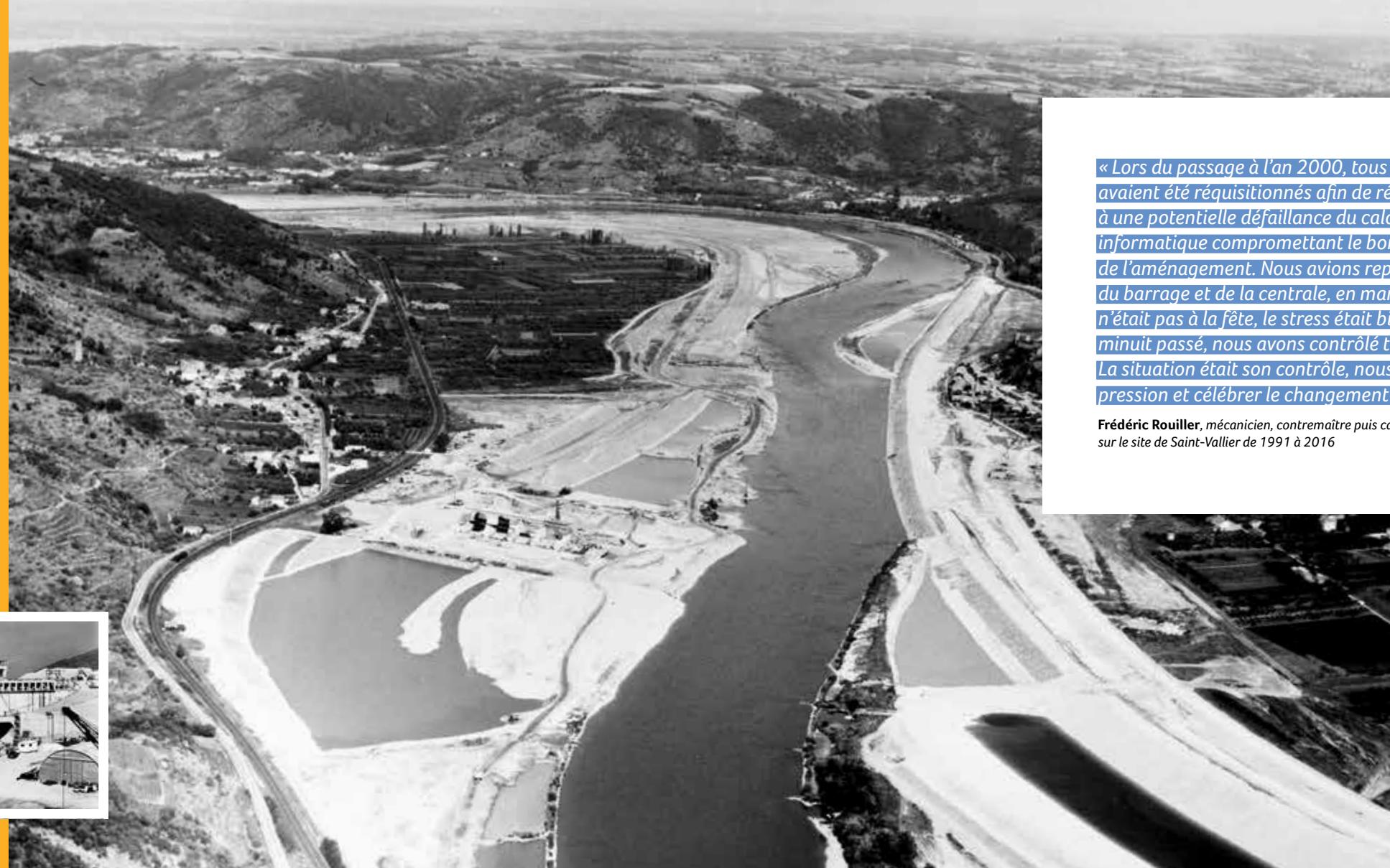
11 000 t

1 200 ouvriers mobilisés au plus fort des travaux

Durée des travaux :

6 mois de travaux préparatoires

30 mois de travaux principaux



« Lors du passage à l'an 2000, tous les agents du site avaient été réquisitionnés afin de réagir sans attendre à une potentielle défaillance du calculateur ou à un bug informatique compromettant le bon fonctionnement de l'aménagement. Nous avons repris les commandes du barrage et de la centrale, en manuel. L'ambiance n'était pas à la fête, le stress était bien présent. Une fois minuit passé, nous avons contrôlé tous les indicateurs. La situation était son contrôle, nous avons pu relâcher la pression et célébrer le changement de millénaire! ».

Frédéric Rouiller, mécanicien, contremaître puis cadre exploitation sur le site de Saint-Vallier de 1991 à 2016



Saint-Vallier aujourd'hui :  
un cocktail eau, soleil, vent

# Un aménagement discret

mais expansif sur les énergies renouvelables

**Blotti entre les monts d'Ardèche et les collines drômoises, l'aménagement de Saint-Vallier est parfaitement intégré à son environnement naturel et sauvage.**

Accueillis par le chant des cigales, les visiteurs longent un terroir de vignes avant d'accéder à cet équipement de conception classique au sein de la grande famille CNR. Depuis 50 ans, la centrale, l'écluse et le barrage n'ont que très peu évolué ; la grande majorité des équipements sont d'ailleurs d'origine. Comme ses homologues, l'écluse a été rattachée au Centre de gestion de la navigation (CGN), basé à Châteauneuf-du-Rhone (Drôme), lequel gère à distance 24 heures sur 24 la navigation fluviale de Lyon à la mer Méditerranée.





## DEUX CHANTIERS D'ENVERGURE EN 50 ANS

Ce fringant cinquantenaire affiche une santé de fer et n'a connu que de très rares dysfonctionnements. Sans conteste, le chantier récent le plus marquant est celui de la réfection en 2014 et 2015 de la porte aval de l'écluse. Suite aux expertises annuelles de maintenance, d'importants points d'usure avaient été constatés sur cet équipement de 12,1 mètres de largeur, 18,1 mètres de longueur et composé de deux vantaux de 55 tonnes chacun. Sorti, en mars 2014, de ses gonds par une grue de 700 tonnes assemblée à proximité, l'organe a été stocké sur une dalle de béton de 500 m<sup>2</sup> réalisée spécialement avant d'être transporté dans un atelier. Sa rénovation s'est déroulée durant un an sans interrompre la navigation, car l'écluse possède deux portes aval. D'un montant de 1,2 million d'euros, le chantier a mobilisé quasiment toutes les équipes de la direction territoriale de CNR.

Au niveau de la centrale hydraulique, l'un des trois transformateurs, un appareil stratégique dans la production d'électricité, a été changé en 2018 en raison d'une baisse de performance constatée lors d'études techniques. Analyse sans appel : le transformateur rattaché aux groupes 1 et 2 était parvenu en fin de vie. D'un poids de 63 tonnes, son remplaçant est alors acheminé depuis le Portugal en camion, soit un trajet de 1 600 kilomètres.



## / Le saviez-vous ? /

Les débits du Rhône à Saint-Vallier, résultant d'observations sur plus de 50 ans, présentent les caractéristiques suivantes :

Etiage conventionnel : **340 m<sup>3</sup>/s**

Débit dépassé 9 mois par an : **600 m<sup>3</sup>/s**

Débit semi-permanent : **850 m<sup>3</sup>/s**

Débit moyen annuel : **1 040 m<sup>3</sup>/s**

Plus grande crue observée (1957) : **5 300 m<sup>3</sup>/s**

Plus grande crue connue (1856) : **6 100 m<sup>3</sup>/s**

## UN DÉBIT RECORD EN 1993

Si la vie de l'aménagement peut s'apparenter à un long fleuve tranquille, la crue d'octobre 1993 a néanmoins surpris par son importance. Les précipitations, d'abord centrées sur la partie méridionale du bassin, se sont étendues en amont de Lyon, touchant la Saône et le Jura. De ce fait, cette crue constitue l'exemple type d'un événement méditerranéen extensif provoquant une crue généralisée. A Saint-Vallier, les équipes d'exploitation ont géré un débit multiplié par quatre, aux alentours de 5 000 m<sup>3</sup>/s. Tous les voyants étaient passés au rouge dans la salle des commandes. Le Centre de gestion de la production modulable, chargé de gérer les aménagements à distance depuis Châteauneuf du Rhône à l'époque, a alors passé la main aux agents d'exploitation. Pendant trois jours et autant de nuits, les équipes se sont relayées pour conduire en direct et en manuel le barrage et la centrale. Pour rappel, les installations CNR ne sont pas conçues pour écreter les crues, mais pour les laisser s'écouler naturellement, sans les aggraver par rapport à la situation avant leur intégration. Les techniciens surveillent donc au plus près les niveaux afin d'assurer en toute sécurité la navigation des bateaux marchands et limiter le plus possible l'inondation. Au final, seules quelques maisons situées le long du Rhône auront les pieds dans l'eau.



La crue de 2018

« L'écluse de Saint-Vallier présente la particularité de comporter 2 portes à l'aval et 2 portes à l'amont. Parmi les aménagements CNR, seul Pierre-Bénite est également aménagé ainsi; cela facilite la maintenance, car on intervient sans interrompre la navigation. Ces issues sont différentes dans leur configuration, avec deux portes dites busquées, une porte abaissante et une porte suspendue latérale. L'avantage des portes busquées est qu'elles ne peuvent pas s'ouvrir, quelle que soit la pression de l'eau, en raison de leur vantaux formant un angle de 160° ».

Davis Lasne, responsable de l'aménagement de Saint-Vallier depuis 2017



« À Saint-Vallier, comme dans tous les ouvrages CNR, certaines journées prennent des tours incroyables. En janvier 2018, je me souviens que le cargo de commerce André Michel est resté bloqué dans l'écluse durant 4 jours en raison d'un tronçonnage d'arbre charrié par la crue. L'équipage s'est organisé comme il a pu et in fine, nous avons fait intervenir un expert marinier pour trouver une solution de déblocage ».

Cédric Callet, éclusier et technicien à l'aménagement de Saint-Vallier depuis 2002

« J'étais d'astreinte en 2006 le jour de l'accident du bateau de croisière La Provence. Remontant vers Lyon, en provenance de Tournon, le navire a heurté le rocher de la Table du Roi après être sorti du chenal navigable suite à une manœuvre de croisement défectueuse avec un autre bateau à passagers. Le choc a provoqué une voie d'eau dans la coque, imposant une évacuation. Nous avons réussi à coordonner les secours sans interrompre la navigation. Heureusement, les accidents sont de plus en plus rares sur le Rhône ».

Christophe Chazal, chargé d'exploitation à l'aménagement de Saint-Vallier depuis 1998

« Depuis mon arrivée sur le site, l'aménagement s'est fortement modernisé, avec le déploiement de l'informatique dans tous les métiers. Nous mettons moins les mains dans les cambouis ; la plupart de nos missions s'effectuent désormais devant un écran et ne nécessitent plus d'aller systématiquement sur le terrain. Les données collectées en temps réel facilitent la gestion de la production d'énergie et de la maintenance. Une constante est la bonne ambiance qui règne à Saint-Vallier. Les agents cultivent un état d'esprit positif qu'ils transmettent aux nouveaux collaborateurs ».

Stéphane Rohaert, adjoint du responsable de l'aménagement de Saint-Vallier



## SOUS LE SOLEIL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Situé aux portes de la Provence, le territoire de Saint-Vallier bénéficie d'un climat de type méditerranéen avec un fort ensoleillement, de l'ordre de 2 065 heures par an. Une ressource naturelle que CNR exploite depuis la mise en service, en mars 2014, des 16 517 panneaux du parc photovoltaïque basé sur les communes ardéchoises d'Arras-sur-Rhône et d'Ozon. Chaque année, 5 580 MWh d'énergie solaire sont produits sur ce site de huit hectares situé en rive droite du fleuve. En face, aux lieux dits drômois Le Garay et La Plaine, sur une parcelle de 6,7 hectares, un second parc photovoltaïque a été inauguré en octobre 2021 à proximité du barrage. Présentant une puissance totale installée de 5 MWc, cette installation baptisée Érôme-Gervans produira environ 7 000 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 3 000 personnes (chauffage compris), et donc près de deux fois la consommation totale des habitants des communes d'Érôme et de Gervans. Afin d'associer les habitants du territoire à ce projet vertueux de transition énergétique, CNR et la SEM Énergie Rhône Vallée ont mis en œuvre un financement participatif ouvert aux citoyens. Au total, 248 investisseurs, des riverains et des collectivités, ont participé à la collecte, pour un montant proche de 300 000 euros.

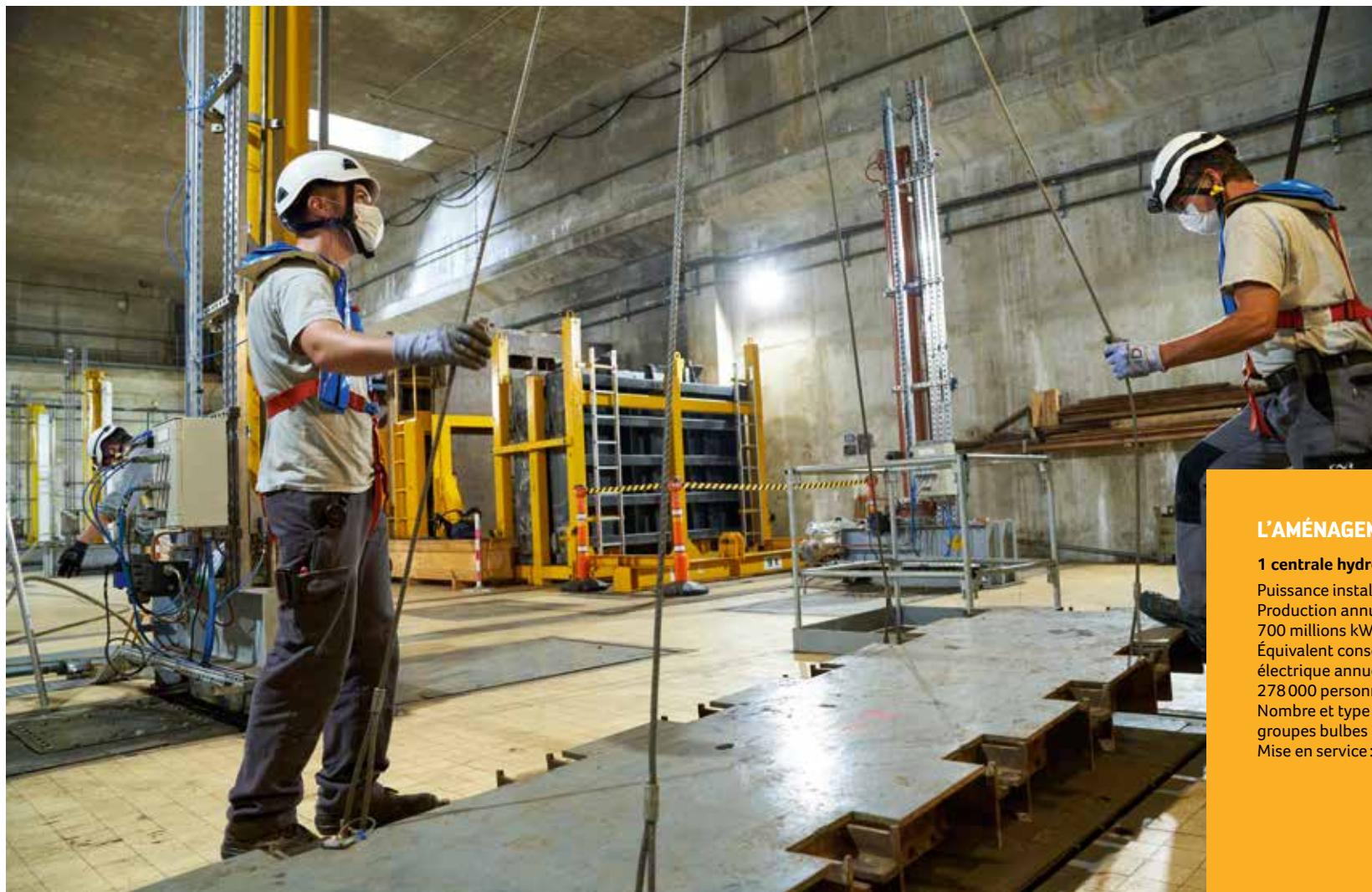




## ET AVEC LE SOUFFLE DU VENT

Autre énergie renouvelable exploitée : l'éolien. Sur un site très exposé au vent, au niveau du col du Grand Bœuf, deux éoliennes constituent le parc de la Motte de Galaure. L'installation produit depuis août 2009 près de 4 MW, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 2 000 foyers.

L'aspect multi-énergie de l'aménagement sera encore renforcé si la concession accordée par l'État à CNR est prolongée jusqu'en 2041. Le dossier, en cours d'instruction, prévoit au barrage d'Arras la construction d'une Petite Centrale Hydroélectrique (PCH) et d'une passe à poissons visant, d'une part à augmenter la production hydroélectrique sur le Rhône, et d'autre part à restaurer la continuité piscicole. D'ici à dix ans, la PCH turbinera le débit réservé de la retenue, quelque 56 m<sup>3</sup>/s, avec une hauteur de chute inférieure au barrage (10,66 mètres). Doté d'une puissance de 6 710 kW, le nouvel équipement produira 34 800 MWh d'énergie supplémentaire. Il sera accolé à la passe à poissons afin d'utiliser le débit turbiné pour attirer les grands migrateurs - comme l'anguille, l'alose et lamproie - dans l'ouvrage de montaison et de dévalaison, composée de bassins successifs.



## L'AMÉNAGEMENT DE SAINT-VALLIER EN 2021

### 1 centrale hydroélectrique

Puissance installée : 120 MW  
Production annuelle moyenne : 700 millions kWh  
Équivalent consommation électrique annuelle : près de 278 000 personnes.  
Nombre et type de groupe : 4 groupes bulbes réglant  
Mise en service : 1971

### 1 éclusé à grand gabarit

Gabarit : 195 mètres de long x 12 mètres de large  
Dénivelée : 11,5 mètres  
Mise en service : 1971  
7 200 éclusages annuels – 15 mn par éclusage en moyenne

### 1 barrage

Longueur : 150 mètres  
Nombre de passes : 6  
Débit par vanne : 1 800 m<sup>3</sup>/s  
Débit réservé : 56 m<sup>3</sup>/s

### 2 parcs photovoltaïques

> Arras-sur-Rhône Ozon  
Nombre de panneaux : 16 517  
Puissance installée : 4,21 MW  
Mise en service : 2014  
Production annuelle : 5 580 MWh  
Équivalent consommation électrique annuelle chauffage compris : 2 300 personnes

### > Erôme-Gervans

Nombre de panneaux : 16 104  
Puissance installée : 5 MWc.  
Mise en service : 2021  
Production annuelle moyenne : 6 690 MWh  
Équivalent consommation électrique annuelle chauffage compris : 2 700 personnes

### 1 parc éolien

La Motte de Galaure  
Nombre d'éoliennes : 2  
Puissance installée : 4 MW



Des aménagements  
au service du territoire

# Une relation pleine d'énergie avec les acteurs locaux

**CNR accompagne les territoires dans leurs projets de valorisation au bénéfice des habitants.**

## **QUAND LE RHÔNE DÉPLOIE SES MULTIPLES ATOUS**

Un aménagement CNR théâtre de compétitions de cyclo-cross ? À première vue, cela peut paraître incongru. Et pourtant, le site de Saint-Vallier a accueilli, entre 2016 et 2019, la Coupe de France de cyclo-cross, Les 4 jours de l'Hermitage et du Tournonais, ainsi que le challenge national CNR des écoles de cyclisme. Ses paysages sauvages, ses vastes prairies et sa proximité avec les collines drômoises ont séduit l'association Hermitage & Tournonais Cyclisme Organisation (HTCO) et l'Union cycliste Tain Tournon (UCTT). Ces deux structures ont tracé différents circuits à proximité de l'usine, sur des terrains mis à disposition par CNR : chemins, montées raides, dévers, obstacles en hauteur, passages de planches... avec en toile de fond l'aménagement de Saint-Vallier. Un spectacle de haut niveau interrompu depuis 2020 en raison des restrictions sanitaires de la Covid 19.



## **VIARHÔNA, LA ROUTE DU RENOUVEAU DE LA VALLÉE DU RHÔNE**

La belle histoire entre CNR et la petite reine a réellement débuté en août 2010, avec la mise en service de la ViaRhôna entre Saint-Rambert d'Albon et Bourg-lès-Valence. Soit 67 kilomètres d'une agréable piste cyclable roulante et ombragée, au plus près du fleuve et des vignobles en terrasse. La ViaRhôna marque ici les esprits à la moitié de son parcours : Genève est à 400 kilomètres, les rives de la Méditerranée aussi. Cette agréable balade permet de découvrir une vallée du Rhône différente, notamment une faune et une flore plus provençales, ainsi que des villages de caractère. Les communes n'hésitent d'ailleurs plus à investir dans des équipements de qualité afin d'inciter les promeneurs à prendre le temps et les cyclistes à poser un pied à terre.

Fidèle à ses missions de gestion et d'aménageur du fleuve, CNR encourage et soutient ces opérations de reconquête et de réappropriation sociale, culturelle et environnementale du fleuve. En partenariat avec les collectivités locales, des chantiers voient ainsi le jour pour améliorer le cadre de vie des riverains et contribuer à l'attractivité et au développement économique de la vallée du Rhône.



A Saint-Rambert d'Albon, les travaux d'aménagement des berges du Rhône ont vu le jour en 2020 sur un immense terrain de 48 000 m<sup>2</sup>. Un espace arboré de pique-nique a été créé à proximité de nouvelles aires de jeux pour enfants, d'un terrain multisports (city stade) et d'une piste de BMX. Une deuxième tranche prévoit la création d'un skate park, d'un parcours santé et d'un théâtre de verdure. Ces aménagements viendront compléter ceux déjà réalisés en bord de Via Rhôna sur la commune voisine d'Andancette avec son ponton de plaisance et le jardin du Clos Nougier. A Laveyron c'est un parc paysager qui retient le promeneur avec ses espaces de restauration et son théâtre de verdure. La rive ardéchoise du Rhône n'est pas en reste avec à Andance le quai Claude Bernard qui offre désormais un accueil aux bateaux de croisière, aux péniches et aux petites embarcations de plaisance ou de pêche; à Saint-Désirat l'ancien four à chaux a été restauré et mis en valeur par l'installation d'un ponton et d'un accès bateau; enfin à Champagne le site de l'ancien bac à traile a été réhabilité avec la création d'une promenade piétonne et cycliste, d'un verger pédagogique et de deux passerelles.



« Confortablement installé entre les monts d'Ardèche et les vignobles de Crozes-hermitage, l'aménagement de Saint-Vallier s'est imposé depuis cinquante ans comme un acteur majeur du territoire. Dans le sillage de la mise en service de la ViaRhôna, nous avons accompagné les communes à développer leur attractivité touristique et leur économie. CNR soutient des projets destinés à aménager les berges et à créer des aires de convivialité ou des haltes fluviales pour faciliter les arrêts dans les villages. Ces opérations participent à la valorisation du fleuve. »

Yves Lopez, délégué territorial à la direction CNR Rhône-Saône

« Les liens constructifs et sereins noués avec CNR depuis cinquante ans sont une satisfaction d'autant plus forte que les anciens de la commune évoquent des débats enflammés au moment de la construction du barrage. Aujourd'hui, plus personne ne conteste l'utilité de l'aménagement à Saint-Vallier. Bien au contraire! Récemment, nous avons conduit avec CNR le projet de parc photovoltaïque aménagé en partie sur un terrain de la ville. Le développement des énergies vertes est indispensable pour préserver notre environnement. CNR le fait intelligemment en écoutant nos attentes et nos craintes. Nous apprécions cette démarche de concertation, bien loin d'une écologie imposée et subie ».

Pascal Claudel, maire de Gervans



## SAINT-VALLIER RENOUÉ AVEC SON PASSÉ

Plus au sud, Saint-Vallier s'est aussi réappropriée le fleuve, soucieuse de renouer avec son passé de halte fluviale, débuté à l'époque romaine avec les mariniers assurant l'essentiel du transport commercial. Puis, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, la ville s'est développée grâce à la proximité de l'eau permettant la création d'activités industrielles aujourd'hui disparues (poterie, tissage et coutellerie) basées sur l'utilisation de la force motrice du Rhône et de la Galaure. Par la suite, divers aménagements et notamment la nationale 7 ont progressivement éloigné Saint-Vallier du fleuve-roi, relégué au rôle de simple décor. Depuis les années 2010, d'importants travaux rapprochent les deux anciens alliés, notamment la création d'une halte fluviale et la rénovation du quai où un espace pique-nique côtoie un restaurant et d'accueillants aménagements paysagers. Objectif : développer le potentiel touristique du territoire de Porte de DrômArdèche en complément d'une activité économique dynamique, dont le fabricant de carrelages Novoceram et le papetier SAICA sont les fers de lance.



## 15 HECTARES DE ZONES HUMIDES RESTAURÉS

Sur le Vieux-Rhône de Saint-Vallier et à l'aval de l'usine-écluse, la réhabilitation des casiers de Vion et de la zone du Chambon se prépare dans le cadre du programme CNR de restauration écologique des marges alluviales du Rhône inscrit dans le plan stratégique 5 Rhône. Destinée à réactiver la dynamique fluviale, elle prévoit la re-création d'habitats humides et aquatiques sur une surface de 15 hectares et l'amélioration de la connectivité avec le fleuve grâce au démantèlement de six casiers Girardon et à l'extraction des matériaux anthropiques dans les lônes de Lemps et de Saint-Estève ; celles-ci avaient fait l'objet d'un remblaiement artificiel dans les années 1970 durant la création de l'aménagement hydroélectrique CNR de Bourg-lès-Valence. Ces différentes opérations devraient à terme être bénéfiques à la préservation et à l'épanouissement de la biodiversité, ainsi qu'à la qualité des eaux du Rhône. Durant les phases préparatoires de ce futur chantier, des réunions de concertation sont organisées avec les gestionnaires des milieux naturels rhodaniens, afin de consolider et valider la feuille de route. Les associations naturalistes et les représentants des usagers sont aussi entendus afin d'intégrer les attentes locales. Premiers coups de pelle aux alentours de 2023-2024.

### UN PRÉCIEUX PARTENAIRE POUR NOS PROJETS

« CNR est partenaire d'Arche Agglo depuis de nombreuses années en accompagnant des projets destinés à la préservation de l'environnement. Nous déployons actuellement une série d'actions inscrites à notre contrat de gestion en faveur de l'amélioration des connaissances et de la mise en valeur du patrimoine naturel de cinq lônes situées sur les communes de Tournon, Mauves, Glun et La-Roche-de-Glun, en grande partie sur le domaine CNR. Dans ce cadre, nous échangeons sur les solutions à mettre en œuvre afin d'optimiser la gestion de la végétation et de lutter contre les espèces exotiques envahissantes. Nous travaillons aussi, ensemble, sur un projet destiné à limiter l'impact des eaux pluviales et des inondations dans le bas village d'Erôme, ainsi qu'à la restauration d'une zone humide sur le site du Chambon ».

Frédéric Sausset, Président d'Arche Agglo





BARRAGE-CENTRALE-ÉCLUSE  
DE SAINT-VALLIER

50 ans

AU SERVICE DE  
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Août 2021

Rédaction //NF2

Conception graphique et réalisation // Graphistar

Photos // Juan Robert, Camille Moirenc, Photothèque CNR

#### REMERCIEMENTS

La Direction de la Communication et la Direction territoriale Rhône-Saône tiennent à remercier chaleureusement les personnes suivantes pour leur contribution à cet ouvrage. Tout d'abord les anciens de l'aménagement qui ont aidé à faire revivre son histoire : Frédéric Rouillet et Gilles Chanudet.

Et aussi l'équipe d'exploitation actuelle, en particulier David Lasne, responsable de l'aménagement de Saint-Vallier, Stéphane Rohaert, son adjoint, Cédric Callet et Christophe Chazal, ses collaborateurs.

Merci aussi à Valérie Trémélo, assistante de direction de la Direction Territoriale Rhône-Saône pour son organisation et à Christelle Brocard-Lubac, archiviste-documentaliste pour ses recherches historiques.

Un grand merci enfin à Pascal Claudel, maire de Gervans, et Frédéric Sausset, président d'Arche Agglo, pour leur précieuse contribution. Comme toute œuvre collective, ce livre n'aurait pu voir le jour sans l'engagement de chacun.

#### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- L'aménagement hydroélectrique de Saint-Vallier sur le Rhône, *Chantiers de France n° 33*, 1970
- L'aménagement de Saint-Vallier, CNR
- Avant dernière étape de l'équipement du Rhône à l'aval de Lyon : *Les aménagements de Saint-Vallier, d'Avignon et d'Arles par la Compagnie Nationale du Rhône*, C. Gemaehling, directeur général de CNR, Construction, mars 1975
- L'aménagement de Saint-Vallier sur le Bas-Rhône, *Navigation, ports et industries*, 1972

Depuis 40 ans, l'aménagement de Saint-Vallier allie une production performante d'énergie hydroélectrique, le soutien au développement de la navigation et l'irrigation des terres avoisinantes.

Il a permis au territoire qui l'accueille de prospérer grâce à un panel varié de réalisations tout en préservant la qualité de son environnement. Cet aménagement prouve, de façon emblématique, combien le modèle CNR s'avère juste et équilibré sur le long terme.

De l'accroissement de la production d'électricité pour le bien de la Nation à l'origine, jusqu'à la diversification des sources d'énergies renouvelables aujourd'hui, CNR prouve que l'histoire du Rhône est un éternel renouvellement.

Direction territoriale Rhône-Saône  
Za de Verenay - BP 77 Ampuis  
69420 Condrieu  
Tél. : +33 (0)4 74 78 38 80  
[cnr.vienne@cnr.tm.fr](mailto:cnr.vienne@cnr.tm.fr)

***cnr.tm.fr***

